GUIDE PRATIQUE DÉCHETTERIE
EINVILLE-AU-JARD

EN DÉCHETTERIE, TOUS LES OBJETS SE TRIENT !

PAYS du Sânon

suez

COMMENT **PRÉPARER MA VISITE** EN DÉCHETTERIE ?

Avant de venir déposer mes déchets en déchetterie, je m'assure d'avoir une ***vignette d'accès collée*** *sur mon pare brise et je réalise* ***un premier tri à la maison.***

Ce tri va permettre de vérifier que les déchets que je compte amener en déchetterie ne vont vraiment dans aucune des poubelles dont je dispose à la maison.

Je me pose donc la question :

→ Est-ce que ce déchet peut aller **dans le tri sélectif ? Dans le verre ? Dans mon compost ou aux biodéchets ?** Est-ce une ordure ménagère ? **Si mon déchet ne va dans aucune de ces poubelles, je peux alors l'apporter en déchetterie.**

→ Si ce n'est pas le cas, je me demande :
Est-ce que cet objet fonctionne encore ? Peut-il être encore utilisé ?
Si oui, alors je peux le **vendre** ou le **donner**, plutôt que de le jeter.
Cela permettra à l'objet d'avoir **une seconde vie !** (voir page 7)

AFFLUENCE EN DÉCHETTERIE :

Privilégiez le milieu de matinée ou l'après-midi.

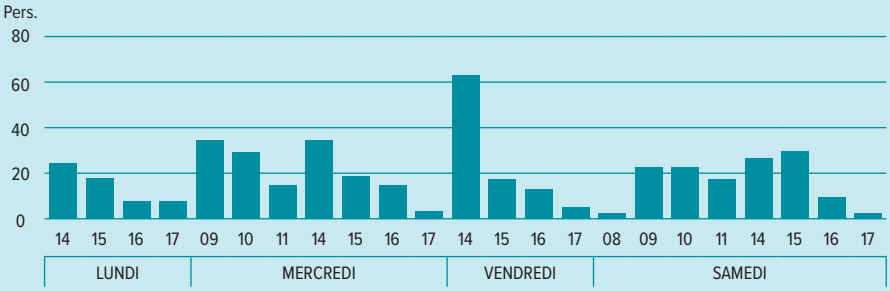

COMPOSTAGE · RECYCLAGE · VALORISATION ÉNERGÉTIQUE · ENFOUISSEMENT

La déchetterie est un lieu de tri, où l'on vient déposer ses déchets.

Chaque type de déchet a sa filière appropriée. Il est donc impératif de respecter les consignes de tri. Dans la déchetterie d'Einville-au-Jard, les déchets acceptés sont :

Déchets verts
Tontes de pelouse et petits branchages

Cartons
Tous types de cartons

Ampoules, néons
LED, tubes, ampoules fluocompactes

DEEE
Tous les déchets d'équipements électroniques et électriques

Métaux
Tous les objets en ferraille et métal

Contenants en verre
Tous les emballages en verre

DMS
Tous les déchets ménagers spéciaux

Piles
Toutes les piles

Mobilier
Meubles, literie, sièges

Textile
Vêtements, chaussures, linges et maroquinerie

Batteries
Toutes les batteries

Cartouches d'encre
Toutes les cartouches vides laser ou jet d'encre

Polystyrène

Radiographies
Radiographies argentiques uniquement

Pneumatiques
Pneus de véhicules légers, sans les jantes, limité à 8/an/foyer

Bois
Tous les déchets en bois

Huiles de friture
Toutes les huiles de friture

Huiles de vidange
Toutes les huiles de vidange

Gravats
Tuiles, ardoises, carrelage

Déchets enfouis
Tous les objets cassés et non valorisables

Plâtre
Plaque de plâtre, cloisons alvéolées, carreaux de plâtre

*Les déchets **non acceptés** sont :*

Extincteurs

Munitions et explosifs

Ordures ménagères
Refus de sacs opaques

Papiers et emballages
en métal, en plastique, en forme de bouteille

Cadavres d'animaux

Terres, cendres, charbons

Amiante
Tous les déchets amiantés

Gros branchages
de plus d'10 cm de diamètre

Pièces auto

Déchets radioactifs

Bouteilles de gaz

Déchets médicaux et pharmaceutiques

En préparant ma venue en déchetterie,
j'organise ma voiture en fonction de l'ordre de déchargement :

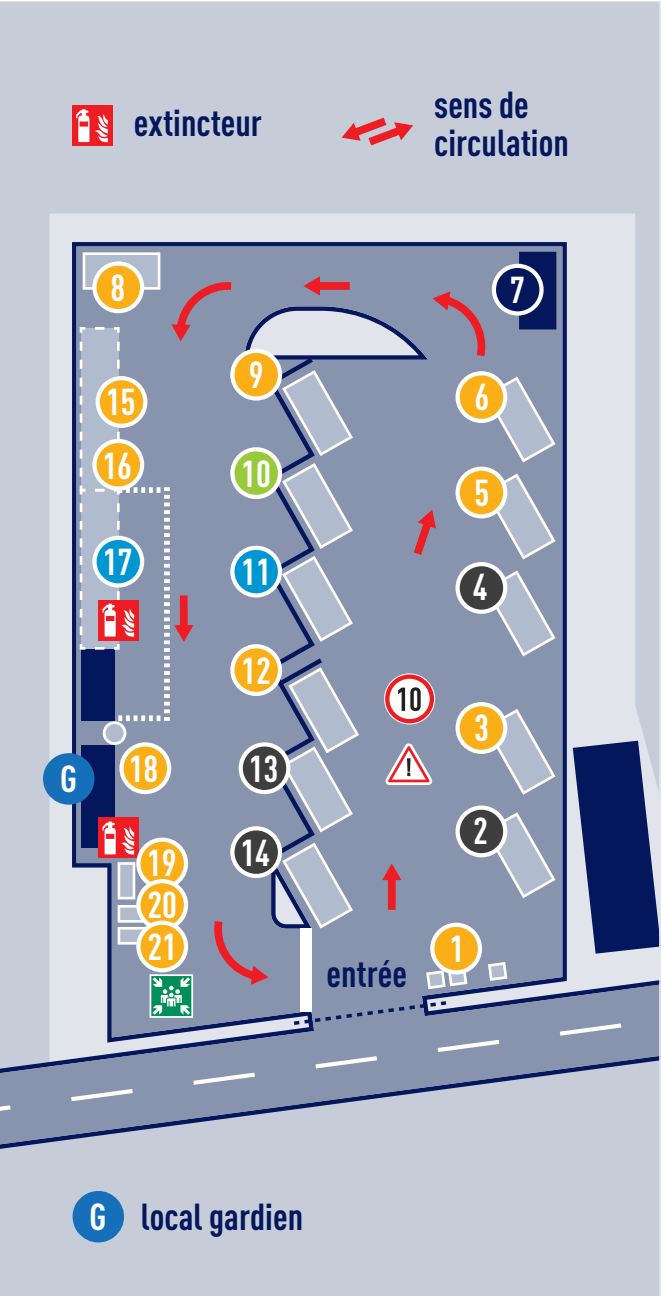

1. verres
2. gravats
3. métaux
4. plâtre
5. polystyrène
6. huisseries
7. stock
8. pneus
9. cartons
10. déchets verts
11. bois
12. déchets d'éléments ameublement
13 14. déchets enfouis
15. déchets d'équipements électriques et électroniques
16. réemploi
17. déchets ménagers spéciaux
18. vêtements
19. bricolage / jardin
20. jouets
21. ampoules / piles

J'arrive à la déchetterie

En arrivant à la déchetterie, je me présente au gardien qui veille à ce que le règlement voté par la collectivité soit respecté.

Il a pour rôle :

- D'accueillir et d'orienter les usagers
- De s'assurer que chaque usager possède bien la **vignette collée** sur le pare-brise
- De veiller au bon tri des matériaux
- De gérer le flux de circulation
- D'entretenir le site
- De gérer la sécurité sur le site

Pour des raisons de sécurité et afin de limiter les troubles musculo-squelettiques, **le gardien n'est pas habilité au déchargement des matériaux.**

Chaque usager de la déchetterie doit respecter :

- L'obligation d'avoir la vignette collée sur le pare-brise
- Les instructions du gardien
- Les règles élémentaires de courtoisie
- Les règles de circulation
- Le tri matière

En déchetterie, il est strictement interdit de :

- **Descendre dans les bennes**
- **Récupérer des matériaux ou objets**
- **Déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet**
- **Venir avec un véhicule de plus de 3.5 tonnes**
- **Fumer sur le site**

Ces indications ne sont pas exhaustives et sont détaillées dans le **règlement intérieur de la déchetterie** disponible à la Communauté de Communes du Sânon et sur le site internet **www.ccsanon.fr.**

NOUVEAU

4 NOUVEAUX CONTENANTS
ONT ÉTÉ INSTALLÉS EN DÉCHETTERIE

Articles de bricolage / jardin thermique

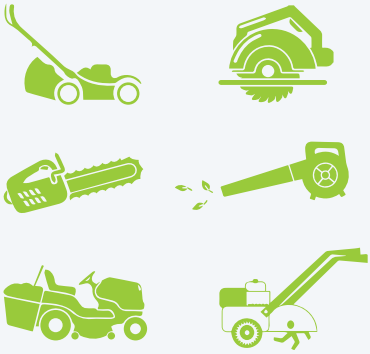

Articles de bricolage / jardin non-thermique

Articles de sport

Loisirs et jouets

Liste non exhaustive, pour plus de détails, rapprochez-vous de l'agent en déchetterie.

NOUVEAU

LE CABANON DE **RÉEMPLOI**

La déchetterie d'Einville-au-Jard est en partenariat avec l'association Recyclune, la recyclerie de Lunéville.

Vous pouvez désormais venir y **déposer certains de vos petits objets propres et en bon état** devant le conteneur prévu à cet effet.

Ils seront pris en charge par l'association, qui les revendra à petit prix dans sa boutique solidaire de Lunéville.

- **Antiquités**
- **Bricolage**
- **CD / DVD**
- **Cuisine**
- **Faïence**
- **Jeux de société**
- **Jouets**
- **Petits meubles**
- **Sport et vélos**

Le conteneur étant petit, **merci de privilégier, dans la mesure du possible, l'apport direct de vos dons au local de l'association** Recyclune au :

6 Rue du Coq, 54300 Lunéville.

Il est strictement interdit de prendre des objets destinés à l'Association.

Seuls les petits apports seront acceptés. La CCPS se réserve le droit de refuser les apports trop volumineux.

HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER du 01/10 à 31/03	Matin	Après-midi	ÉTÉ du 15/04 à 30/09	Matin	Après-midi
Lundi	-	14h à 17h	Lundi	-	14h à 18h
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h	Mercredi	9h à 12h	14h à 18h
Vendredi	-	14h à 17h	Vendredi	-	14h à 18h
Samedi	9h à 12h	14h à 17h	Samedi	9h à 12h	14h à 18h

La déchetterie est fermée tous les jours fériés. ***L'accès à la déchetterie le samedi est réservé aux particuliers. Aucun professionnel ne sera accepté.*** La dernière entrée s'effectue 15 minutes avant l'heure de fermeture.

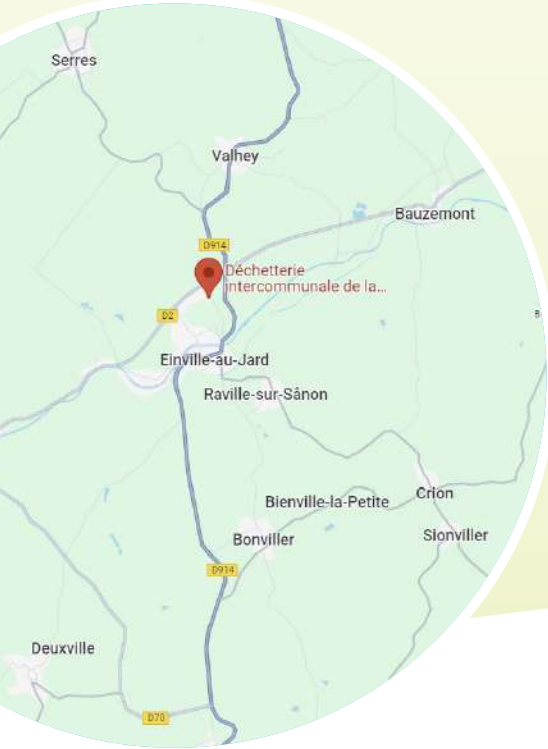

Déchetterie intercommunale

A la Maladrerie
54370 EINVILLE-AU-JARD

Pour tout complément d'information
Service déchets de la Communauté de Communes du Sânon

7 place de la Fontaine
54370 EINVILLE-AU-JARD

03 83 72 05 64

contact@ccsanon.fr

www.ccsanon.fr

Conception : WWW.DRAWMEFIVE.FR - Données cartographiques ©2024 Google - Illustrations Adobe Stock©

PAYS du Sânon

mars 2024